

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

BIO-PULMONE

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un mL contient :	
Substances actives :	
Diprophylline.....	50,0 mg
Terpine.....	1,5 mg
Excipients :	

Composition qualitative en excipients et autres composants	Composition quantitative si cette information est essentielle à une bonne administration du médicament vétérinaire
Hydroxyméthanesulfinate de sodium	2,0 mg
Produits d'oxydation de l'essence de térébenthine redistillés	/
Polysorbate 80	/
Ethanol à 96%	/
Glucose monohydraté	/
Eau pour préparations injectables	/

Solution injectable incolore d'odeur caractéristique.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Bovins, chiens et chats.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

- Traitement adjuvant des affections broncho-pulmonaires.

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à l'une des substances actives ou à l'un des excipients.

3.4 Mises en garde particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Aucune.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché, ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir également la rubrique « Coordonnées » de la notice.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation.

Gestation et lactation :

L'utilisation chez les femelles en gestation ou allaitantes ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Les études de laboratoire sur les animaux n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

3.9 Voies d'administration et posologie

Bovins, veaux, chiens et chats : Voie sous-cutanée, intramusculaire ou intraveineuse.

Bovins, veaux :

5 à 12,5 mg de diprophylline et 0,15 à 0,375 mg de terpine par kg de poids vif par jour, soit 10 à 25 mL pour 100 kg de poids vif et par jour pendant 3 à 4 jours.

Chiens, chats :

100 à 250 mg de diprophylline et 3 à 7,5 mg de terpine par jour par animal selon sa taille, soit 2 à 5 mL par jour selon la taille de l'animal.

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Non connu.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Bovins :

Viande et abats : 1 jour.

Lait : 24 heures.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QR03DA51.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

La diprophylline, dérivée de la théophylline, avec ses propriétés spasmolytiques bronchodilatatriques, est un stimulant du système nerveux central, un analeptique respiratoire central et un vasodilatateur coronarien.

La terpine associée aux produits d'oxydation de l'essence de térébenthine (excipient), a une action décongestionnante et antiseptique, asséchante de la bronchorrhée, fluidifiante.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

La diprophylline est complètement éliminée par les urines sous sa forme parentale. Sa demi-vie d'élimination est très courte : 2 à 8 heures selon les espèces.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 4 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

5.3 Précautions particulières de conservation

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre type II fermé par un bouchon en élastomère

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

LABORATOIRES BIOVE
3 RUE DE LORRAINE
62510 ARQUES
FRANCE

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/8467477 1/1992

Boîte carton de 1 flacon de 50 mL
Boîte carton de 1 flacon de 250 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

24/07/1992 - 30/07/2012

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

12/07/2024

10. CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).